

Article du 03

Article du 03-Déc-2002 par le Quotidien du Médecin

Médecins étrangers : le ministère ne fera pas de « recrutement offensif »

Le ministère de la Santé indique dans un communiqué qu'il n'envisage pas de procéder à des « recrutements offensifs » de médecins étrangers. Une information que « le Quotidien » publiait dans son édition du 20 novembre après qu'un représentant de la direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des soins (DHOS) avait publiquement et textuellement fait part de cette intention devant les participants du 6e Forum du SNPAC (Syndicat national des praticiens adjoints contractuels). Le ministère précise que les conditions dans lesquelles les médecins diplômés hors d'Europe vont pouvoir « obtenir autorisation d'exercice et qualification seront prochainement définies par des textes réglementaires en application de la loi ».